



La préparation au DAEFLE est une formation initiale ou continue, qui s'effectue à distance. Cette formation diplômante est à visée professionnelle. Elle est le fruit d'un partenariat entre l'Alliance française Paris Ile-de-France et le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED). Elle peut être suivie **où que vous soyez dans le monde à travers nos différents centres de passation.**

Cette formation s'adresse à toute personne se préparant à enseigner ou enseignant déjà le français à un public non francophone en France ou à l'étranger.

Les contenus de la formation sont orientés vers la pratique de classe : les cours alternent entre des lectures théoriques, des activités à partir de documents et des exercices d'application. Ils sont accessibles en ligne sur une plateforme éducative consacrée au DAEFLE, qui propose également un espace d'échange et de travail collaboratif.

Un accompagnement par un tutorat en ligne, assuré par des formateurs, complète efficacement les supports de cours et vous aide tout au long de votre formation à acquérir les savoirs et les compétences liés à la profession.

Prérequis

Un diplôme de fin d'études secondaires est suffisant pour suivre la formation. Si les études secondaires n'ont pas été suivies en français, ce document devra être accompagné de sa traduction.

Pour les personnes ne remplissant pas ces conditions, veuillez télécharger le formulaire de demande de dérogation.

La formation

Les modules

5 modules fondamentaux :

- Éléments de didactique et méthodologie générale du FLE (120 heures)
- Phonétique et méthodologie de la prononciation (120 heures)
- Enseigner la grammaire en FLE (60 heures)
- L'évaluation en FLE (60 heures)
- Observation et guidage de classe (60 heures)

4 modules de spécialisation :

- Enseigner le français sur objectif spécifique (60 heures)
- Le FLE aux enfants (60 heures)
- Intégrer le numérique en classe de FLE (60 heures)
- Enseigner le français à des adultes peu ou pas scolarisés : outils et pratiques (60 heures)

Les modalités de formation

Plusieurs possibilités sont proposées.

➤ Formation diplômante :

- formation complète sur une session de formation (10 mois)
- formation complète en plusieurs sessions de formation (2, 3 ou 4 ans)

La formation diplômante se compose de **480 heures d'apprentissage** et comprend **6 modules**, avec 5 modules fondamentaux et obligatoires et 1 module de spécialisation au choix.

➤ Formation non diplômante :

à la carte (un ou plusieurs modules sans présenter le diplôme)

L'inscription aux modules de formation se fait auprès du CNED, sur présentation du résultat du test d'accès :



- **du 2 janvier au 31 mars** (jusqu'au 30 avril pour la formation par modules)
- **du 1er juillet au 30 septembre** (jusqu'au 31 octobre pour la formation par modules)

Pour pouvoir passer l'examen final, il faut avoir validé tous les modules fondamentaux ainsi que le module de spécialisation choisi, c'est-à-dire avoir envoyé tous les devoirs et avoir participé à au moins une animation en ligne (sur la plateforme de formation). Chaque module validé donne lieu à une notification de suivi de formation par l'Alliance française Paris Ile-de-France.

Les modules sont capitalisables. Néanmoins, leur validité en vue de la passation du diplôme du DAEFLE est limitée à 4 années maximum (à partir de la date de la première inscription).

Test d'accès

La réussite du test d'accès est nécessaire, sauf pour une inscription à un ou plusieurs modules de spécialisation dans le cas d'une formation non diplômante.

Ce test est réalisé uniquement en ligne, et évalue les compétences en compréhension écrite, compréhension orale et structure de la langue (grammaire et lexique).

Le test d'accès reste valide pour une première inscription dans les 3 ans suivant le test.

Inscription auprès d'un des centres de passation (la liste des centres est disponible sur le site Internet) : contacter le centre sélectionné pour le test d'accès.

Calendrier 2018 Test d'accès

Inscriptions	Envoi des convocations	Epreuves (en ligne)*	Résultats	Inscriptions au CNED
du 01/02 au 23/02	03/04	10-20/04	04/05	A partir de juillet 2018
du 19/03 au 06/04	17/05	22-31/05	12/06	
du 06/08 au 31/08	09/10	16-24/10	05/11	A partir de janvier 2019
du 24/09 au 12/10	22/11	29/11-07/12	18/12	

* Attention ! : Les centres n'organisent pas toujours toutes les sessions.

Il n'est pas possible de s'inscrire à une seconde session du test d'accès avant d'avoir reçu les résultats de la première. Les épreuves se réalisent en ligne, le candidat pourra se connecter à la date de son choix.

Examen final

2 sessions par an : juin et décembre

L'examen final comporte 2 épreuves : une transversale en deux parties et une de spécialisation.

L'épreuve transversale fait appel aux connaissances acquises sur tous les modules fondamentaux (Didactique, Phonétique, Grammaire, Evaluation en FLE, Observation et guidage de classe).

Calendrier 2017 Examen final

Inscriptions	Envoi des convocations	Date des épreuves **	Date des résultats
du 23/04 au 11/05	13/06	Mardi 19/06 de 9h à 17h	14/09/2018
du 22/10 au 07/11	28/11	Mercredi 05/12 de 9h à 17h	04/03/2019

** Attention ! : Les centres n'organisent pas toujours toutes les sessions. Veillez à vous assurer que le centre le plus proche de chez vous pourra vous accueillir à la date souhaitée.

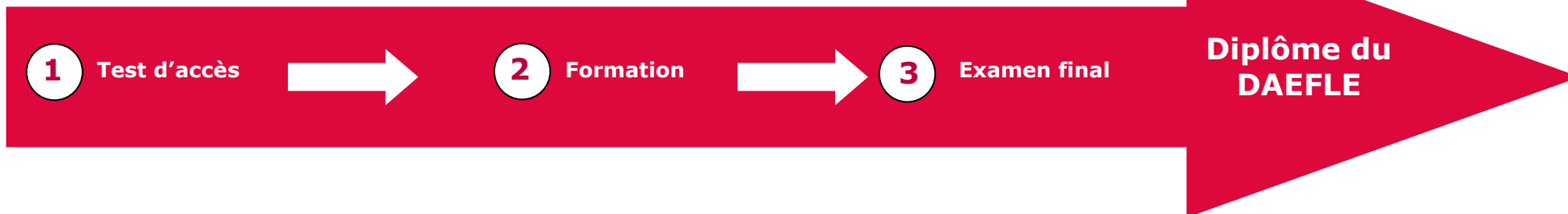
Descriptifs des modules

Tronc commun

Module	Finalité	Démarche
FD 1 Éléments de didactique et méthodologie générale du FLE 120 heures	Préparer un cours de français général : - Connaître l'évolution des principes didactiques, - Connaître les principes de l'approche actionnelle et ses outils, - Connaître les spécificités de l'approche actionnelle : pédagogie de projet et approche par compétence.	Après avoir passé en revue les différents courants didactiques, seront analysées les implications du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues dans la didactique du FLE : quelle démarche de cours est abordée la place de l'apprenant dans la classe et comment construire une séquence didactique à travers les différentes compétences qui auront été énoncées.
FD 2 Phonétique et méthodologie de la prononciation 120 heures	Intégrer la phonétique à ses démarches de cours - Connaître le système phonique du français, - Connaître le rythme et la mélodie du français, - Caractériser les différents sons du français, - Réaliser un diagnostic sur les erreurs commises par les apprenants, - Proposer une correction phonétique.	Dans un premier temps, on s'attardera sur le système français : sons, rythme, mélodie, syllabes, liaisons, avant d'aborder plus directement la correction phonétique via l'analyse de l'erreur, puis l'enseignement des sons.
FD 3 Enseigner la grammaire en FLE 60 heures	Enseigner les contenus linguistiques - Analyser les contenus linguistiques d'un document, - Guider les étudiants de la compréhension du document à l'énonciation de la règle, - Amener les apprenants de la règle à la production.	Une progression pas à pas de la théorie vers la pratique. Toujours en partant d'un exemple concret, différentes notions seront abordées, de l'analyse et du choix des documents à l'organisation et la présentation de la « règle ».
FD 4 L'évaluation en FLE 60 heures	Mesurer les compétences des apprenants - Construire des grilles d'évaluation adaptées en fonction du niveau des apprenants, - Corriger des épreuves, - Déterminer un niveau par rapport à une réalisation.	A partir d'une définition de l'évaluation, on s'attachera à définir le cadre d'une évaluation, puis on définira des critères de passation d'épreuves orales ou écrites, avant de s'arrêter sur l'élaboration de support d'évaluation.
FD 9 Observation et guidage de classe 60 heures	Faire des choix conscients dans sa pratique - Identifier des objectifs d'apprentissage, - Repérer et analyser les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs, - Repérer et analyser les comportements de l'enseignant et des apprenants.	A partir de filmages de classe, il sera possible, à l'aide d'activités proposées dans le cours, d'observer et d'analyser des séances de classe afin d'en dégager la structure, et les contenus.

Modules de spécialisation

Module	Objectifs	Démarche	Choisir cette spécialisation si...
<p>FD 5</p> <p>Enseigner le français sur objectif spécifique</p> <p>60 heures</p>	<p>Répondre à une demande de formation en français sur objectif spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser des besoins liés à une demande de formation, - Proposer une formation FOS adaptée à la demande, en s'inspirant de la méthodologie générale et correspondant à un référentiel, - Utiliser des supports adaptés. 	<p>Plusieurs domaines abordés à partir d'études de cas : médecine, tourisme, etc. Réflexion sur les spécificités de l'enseignement du FOS.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vous avez une expérience professionnelle en entreprise (tourisme, juridique, etc.), - Votre objectif professionnel est d'enseigner aux entreprises, - Vous êtes curieux d'apprendre sur d'autres milieux professionnels.
<p>FD 6</p> <p>Enseigner le FLE aux enfants</p> <p>60 heures</p>	<p>Construire une séquence d'apprentissage pour un public d'enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir des objectifs d'apprentissage adaptés aux enfants, - Faire appel à des activités et des supports adaptés au public enfant, - Préparer et mettre en œuvre des séquences d'enseignement/apprentissage du FLE à un jeune public. 	<p>Identifications des outils spécifiques à l'enseignement aux enfants autour de deux axes : les notions essentielles et les techniques et outils à mettre en place.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vous avez déjà une expérience professionnelle avec des enfants, - Vous avez un grand sens de la créativité.
<p>FD 8</p> <p>Intégrer le numérique en classe de FLE</p> <p>60 heures</p>	<p>Enrichir les usages pédagogiques grâce à l'intégration de ressources et d'outils numériques</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'initier aux outils et usages numériques - Accéder à des ressources et les organiser - Utiliser des ressources numériques en classe - Diversifier et enrichir les modalités d'apprentissage 	<p>Parcours de formation progressif liant théorie, activités pratiques, manipulation d'outils, utilisation de ressources et production de contenus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vous avez des facilités à travailler à partir d'un ordinateur (ou une tablette), - Vous êtes à la recherche d'outils et ressources numériques adaptés à la classe de langue.
<p>FD A</p> <p>Enseigner le français à des adultes peu ou pas scolarisés : outils et pratiques</p> <p>60 heures</p>	<p>Acquérir les fondamentaux de l'enseignement de la lecture/écriture à l'âge adulte.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire une formation prenant compte de stratégies d'apprentissage particulières, - Choisir les activités appropriées, - Evaluer. 	<p>Découverte de spécificités d'enseignement auprès de ce type de public. Proposition d'activités proches du format à adopter en vue de vous approprier cette démarche spécifique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vous souhaitez enseigner dans un pays où le français est une des langues officielles, - Vous souhaitez enseigner à des adultes en cours d'insertion sociale.



Etape 1 : Test d'accès obligatoire (en ligne)

Conditions d'accès : baccalauréat ou diplôme équivalent

Passer le test à Paris :

- **Télécharger le formulaire**
« Paris » sur le site de l'Alliance française Paris Ile-de-France (www.alliancefr.org)
- **Envoyer le formulaire un mois avant le test avec :**
 - la photocopie du baccalauréat (ou diplôme supérieur)
 - un chèque de 82 euros à l'ordre de l'Alliance française Paris Ile-de-France

Passer le test en province ou à l'étranger :

- **Télécharger le formulaire**
« Province et étranger » sur le site de l'Alliance française Paris Ile-de-France (www.alliancefr.org)
- **Prendre contact avec le centre sélectionné grâce à la liste des centres (à télécharger sur le site internet) pour prendre des informations sur :**
 - les conditions d'inscriptions dans le centre,
 - le tarif du test d'accès.

Pour toute question administrative ou pédagogique:
daefle@alliancefr.org

Etape 2 : Formation

Conditions d'accès : avoir réussi le test d'accès

- Dès réception de l'attestation de réussite :
Télécharger le dossier d'inscription et la notice descriptive sur le site du CNED (www.cned.fr)
- **2 périodes d'inscriptions :**
 De janvier à mars ou de juillet à septembre

En cas de difficulté pour procéder à votre inscription, vous pouvez contacter le CNED au **05 49 49 94 94**

Vos contacts pendant la formation

- pour les questions pédagogiques :
 Les tuteurs sont à votre disposition **sur la plateforme**
- pour les questions administratives :
 Le CNED vous répondra au **05 49 49 94 94**

Tarifs à compter de juillet 2016 :

Formation complète

- 1 405 euros (formation initiale)
- 2 510 euros (formation professionnelle continue)

Formation modulaire

- 249 à 369 euros par module (formation initiale)
- 459 à 685 euros par module (formation professionnelle continue)

Etape 3 : Examen final

Conditions d'accès : avoir validé les 6 modules de la formation et avoir reçu l'attestation de suivi aux modules

Passer l'examen final à Paris :

- **Télécharger le formulaire**
« Paris » sur le site de l'Alliance française Paris Ile-de-France (www.alliancefr.org)
- **Envoyer le formulaire un mois avant le test avec :**
 - l'attestation de réussite aux 6 modules
 - un chèque de 273 euros à l'ordre de l'Alliance française Paris Ile-de-France

Passer l'examen final en province ou à l'étranger :

- **Télécharger le formulaire**
« Province et étranger » sur le site de l'Alliance française Paris Ile-de-France (www.alliancefr.org)
- **Prendre contact avec le centre sélectionné grâce à la liste des centres (à télécharger sur le site internet) pour prendre des informations sur :**
 - les conditions d'inscriptions dans le centre,
 - l'heure, la date et le tarif de l'examen final.

Pour toute question administrative ou pédagogique:
daefle@alliancefr.org